

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

- Provisaires
 Définitives

Unité académique d'embauche : Faculté de pharmacie

Sigle et titre du cours : SBP 6122 - Détection de signaux en pharmacovigilance

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

1. Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle dans un domaine directement relié à la détection de signaux en pharmacovigilance;
2. Expérience d'au moins 15 heures dans une fonction impliquant le contact avec une clientèle étudiante adulte.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

1. Diplôme universitaire dans un domaine non-relié à la détection de signaux en pharmacovigilance et 5 ans d'expérience de travail dans un domaine relié à la détection de signaux en pharmacovigilance.

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Lyne Lalonde, doyenne



Signature du directeur

CFPHM-534-1 (27 janvier 2020)

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

➔ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.